

STRATÉGIE NATIONALE DU PROGRAMME DE MICROFINANCEMENT AU TITRE DE LA HUITIÈME PHASE OPÉRATIONNELLE (OP8)

BURUNDI



*Photo aérienne du Mont Ganza cible du projet **BDI/SGP/OP7/Y4/CC/CORE/2024/05***

Sommaire

1. INTRODUCTION	5
2. RÉSUMÉ DU PROGRAMME NATIONAL : principaux résultats et réalisations.....	5
3. PRIORITÉS NATIONALES ET ALIGNEMENT STRATÉGIQUE.....	8
3.1 Alignement avec les priorités nationales.....	8
3.2 Lacunes et possibilités	8
3.3 Priorités stratégiques du programme national du PMF/OP8.....	10
4. PAYSAGES TERRESTRES ET MARINS PRIORITAIRES ET INITIATIVES STRATÉGIQUES DE L'OP8	13
4.1 Octroi de subventions dans les paysages terrestres marins prioritaires	13
4.2 Plateformes de dialogue OSC-gouvernement-secteur privé	16
4.3 Promouvoir l'inclusion sociale, notamment l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes .	16
4.4 Gestion des connaissances	16
5. PLAN DE COMMUNICATION	16
6. PLAN DE MOBILISATION DES RESSOURCES ET DE PARTENARIAT	16
7. OPPORTUNITÉS DE PARTENARIAT	17
8. PLAN DE GESTION DES RISQUES	17
9. PLAN DE SUIVI ET D'ÉVALUATION	18
9.1 Approches de suivi aux niveaux des projets et du pays	18
9.2 Cadre de résultats de la SNP	20
10. APPROBATION DU COMITE NATIONAL DE PILOTAGE	24



Ressources financières de l'OP8 - Programme national du PMF (estimées en dollars des États-Unis (USD) ¹

Total des subventions du PMF à ce jour depuis le début du programme national (2009)	USD 3,634,010
Fonds de base du FEM de l'OP8	USD 937,500 (A CONFIRMER)
Fonds STAR FEM de l'OP8	USD 1,088,562
Autres fonds (sécurisés)/ The Global ICCA Support Initiative, Phase2	USD 300,000-400,000
Autres fonds (attendus/à mobiliser)	USD 500,000 (A déterminer)

¹ Le niveau des ressources de l'OP8 du PMF est une estimation du total : (a) de l'allocation de la subvention de base du FEM-8 ; (b) des ressources STAR approuvées ; ainsi que (c) d'autres sources de partage des coûts et de cofinancement (aux niveaux national, régional et/ou mondial). Les pays du PMF disposant de soldes OP7 restants qui n'ont pas été mis en réserve devront utiliser ces soldes conformément à l'approche stratégique de l'OP8 afin d'être cohérents en termes de programmation du PMF et de résultats escomptés.



Sigles et abréviations

AGR	:	Activité Génératrice de Revenu
AP	:	Assistant (e) au Programme
BPEAE	:	Bureau Provincial de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage
COPED	:	Conseil pour la Paix et le Développement
CN	:	Coordonnateur National
CNP	:	Comité National de Pilotage
CS	:	convention de Stockholm
FEM	:	Fonds pour l'Environnement Mondial
GC	:	Gestion des Connaissances
GCT	:	Groupe Consultatif Technique
IGEBU	:	Institut Géographique du Burundi
OBPE	:	Office Burundais de la Protection de l'Environnement
OBR	:	Office Burundais des Recettes
OCHA	:	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
OIM	:	Organisation Internationale pour la Migration
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
OSC	:	Organisation de la Société civile
OSCE	:	Organisation de la Société civile du secteur de l'Environnement
PMF	:	Programme de Micro Financement
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le Développement
SNP	:	Stratégie Nationale du Programme
UICN	:	Union International pour la Conservation de la Nature
USD	:	United States Dollar

1. INTRODUCTION

La 8^{ème} phase opérationnelle du Programme de Microfinancements (OP8 du PMF) s'appuie sur 30 ans d'expérience satisfaisante en matière d'autonomisation des organisations locales de la société civile (OSC) et des organisations communautaires de base (OCB), dans la conception et la conduite d'initiatives communautaires qui ont amélioré le bien-être des ménages, renforcé la sensibilisation et la résilience face aux menaces environnementales, et généré des retombées pour l'environnement mondial. Avec l'intensification des pressions liées au développement économique dans de nombreuses régions du monde en développement et l'augmentation des inégalités qui en découle, les communautés locales, en particulier les groupes vulnérables et défavorisés, sont de plus en plus marginalisées et incapables de faire face aux menaces liées à la dégradation des écosystèmes, à la perte de biodiversité et au changement climatique. Les enseignements tirés et l'expérience acquise au cours des phases opérationnelles précédentes du PMF ont démontré que les approches intégrées et axées sur les paysages terrestres et marins permettent de mobiliser efficacement la collaboration de multiples parties prenantes, de relier les OSC/OCB locales à des partenaires habilitants et d'obtenir des résultats mutuellement favorables en matière de moyens de subsistance et d'environnement à grande échelle.

L'OP8 du PMF vise à faire participer les OSC/OCB locales dans les approches des paysages terrestres et marins à travers le monde, en leur fournissant un accès aux connaissances et à l'information, en les renforçant par l'apprentissage par la pratique, le développement des compétences et en fournissant une assistance technique et des subventions pour les interventions qui améliorent le bien-être et les conditions socio-économiques et génèrent des effets positifs sur l'environnement mondial.

Les objectifs de l'OP8 reflètent les principales caractéristiques du Programme de Microfinancements 2.0 du FEM, notamment de nouvelles approches pour soutenir les jeunes, les femmes et les peuples autochtones, l'établissement de liens avec des mécanismes complémentaires tels que l'Initiative de Microfinances et le Challenge Programme des OSC, la coopération avec les Agences du FEM et l'exploitation des possibilités offertes par les stratégies du FEM, y compris la mise en œuvre des Programmes intégrés du FEM-7. En outre, l'OP8 facilitera les possibilités d'innovation et de transposition à plus grande échelle, catalysera les alliances multipartites pour tester de nouvelles approches par l'intermédiaire des OSC, et exploitera ses plateformes de dialogue pour obtenir un plus grand impact. L'OP8 s'alignera également avec le Plan stratégique du PNUD (2022-2025) et y contribuera.

2. RÉSUMÉ DU PROGRAMME NATIONAL : principaux résultats et réalisations

Le Programme des Microfinancements du Fonds pour l'environnement mondial (PMF/FEM) est opérationnel au Burundi depuis mi-février 2009. Le PMF est mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en lieu et place du « Fond pour l'Environnement Mondial (FEM) », et il est exécuté par le Bureau des Services des Projets des Nations Unies (UNOPS).

Le programme national du PMF fonctionne de manière décentralisée et à l'initiative des pays par le biais d'une équipe de programme national du PMF constitué d'un Coordonnateur National (NC), d'un Assistant au Programme (PA) et d'un Comité National de Pilotage, avec un appui de supervision fourni par le bureau de pays du PNUD. Dans son opérationnalisation, il a été toujours procédé par l'élaboration de la Stratégie

Nationale du Programme de Microfinancement du FEM pendant les Phases Opérationnelles P04-P05-P06-P07. Des articles et vidéos sur les projets du FEM/PMF ont été publiés sur le site Web et autres plateformes de communication du PNUD dans le cadre de la visibilité. Il est également à noter qu'une histoire d'impact sur l'inclusion genre du «**projet d'installation des plantations communautaires des prunus africana en milieu riverain du Parc National de la KIBIRA à Muramvya**» subventionné par le PMF-FEM a été présentée dans le cadre de la Certification Gold "Gender Seal" du PNUD Burundi en 2023.

De mars 2009 à juin 2024, le PMF/FEM a déjà appuyé 86 projets relatifs aux domaines clés du FEM à savoir (i) la conservation de la biodiversité avec 16 projets, (ii) la lutte contre les effets du changement climatique avec 24 projets, (iii) la protection des eaux internationale avec 14 Projets, (iv) la conservation des sols avec 26 projets, (v) la réduction de l'impact des Polluants organiques persistants (POPS) avec 3 projets Adaptation au changement climatique avec 4 projets et 6 projets sur le renforcement des capacités.

Plusieurs catégories de bénéficiaires ont été ciblées par le programme. On compte jusqu'à juin 2024 à peu près 42700 bénéficiaires dont environ 3500 femmes, 1200 hommes parmi eux 8000 jeunes et environ 1300 Batwa (peuples autochtones).

En considérant les provinces d'exécution des projets, on remarque une répartition inégale liée à la vulnérabilité des régions et à la qualité des projets présentés au CNP du PMF/FEM. C'est la province de Kirundo qui a bénéficié du plus grand nombre de projets : 24 projets. La province de Ngozi a obtenu 9 projets, la province Muyinga 6 projets, la province de Kayanza 5 projets, la province de Cankuzo 5 projets, la province de Karusi 3 projets, la province de Bururi 2 projet, la province de Rumonge 4 projets, la province de Bujumbura 17, projets, la province de Muramvya 2 projets, province Ruyigi 2 projets, la province de Bujumbura Mairie 3 projets alors que Rutana , Gitega et Bubanza n'ont obtenu qu'un seul projet chacune.

Toutes ces réalisations ont contribué à obtenir des avantages environnementaux nationaux et mondiaux. Ces actions, comme cela se remarque, ont contribué essentiellement à protéger le bassin du Nil du côté du Burundi, maillon important de ces eaux internationales. Elles ont également appuyé les objectifs de la convention sur la biodiversité biologique en sauvegardant les aires protégées et les agroécosystèmes et ont également contribué à la réduction des émissions des gaz à effet de serre.

De ces résultats, plusieurs leçons ont été tirées :

- Les projets ont servi de modèle en matière de protection de l'environnement et de développement au niveau local et certains ont été ciblés comme de meilleures pratiques;
- Les OSCE qui étaient impliquées ont pu mobiliser des fonds d'autres bailleurs afin de répliquer les résultats; Les projets ont été appréciés par l'administration locale et les services techniques locaux (BPAE, OBPE, etc.). Nous citerons à titre d'exemple l'OSCE APM NTAMBUTSA qui a reçu des financements d'autres bailleurs comme la FAO (USD 7,500); Initiative du Bassin du Nil (Euros 30,560), Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (USD 14,500) et le PNUD (USD 40,000) ainsi que l'OSCE ODEB qui a reçu USD 200,000 de TerraFund for AFR100 sans oublier le Réseau Burundi 2000 Plus qui vient de décrocher un financement de USD 310,000 auprès du PNUD dans le cadre du portefeuille entrepreneuriat innovant et autonomisation des jeunes et des femmes.
- Cependant, il a été constaté que la coordination des OSCE dans la mise en œuvre des projets subventionnés nécessite des améliorations pour générer des résultats plus visibles et un impact plus significatif.



3. PRIORITÉS NATIONALES ET ALIGNEMENT STRATÉGIQUE

3.1 Alignement avec les priorités nationales

Tableau 1. Liste des conventions pertinentes et plans ou programmes nationaux/régionaux

Conventions + cadres de planification nationaux	Date de ratification / d'achèvement
Dialogues nationaux FEM-8	Du 07 au 08 Août 2024
Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB) Cadre mondial pour la biodiversité (CMB)	Avril 1997
Stratégie et Plan d'action nationaux pour la biodiversité de la CDB (SPANB)	8 Février 2013
Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages (APA)	23 Juin 2014
Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)	Avril 1997
Communications nationales à la CCNUCC	2001, 2009 et 2019
Mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN) de la CCNUCC	2008 et 2009
Plans d'action nationaux d'adaptation (PANA) de la CCNUCC	Janvier 2007
Contributions déterminées au niveau national (CDN) pour l'Accord de Paris	Janvier 2015, révisé en 2020
Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD)	Avril 1997
Programmes d'action nationaux (PAN) de la CNULCD	2015
Convention de Stockholm (CS) sur les polluants organiques persistants (POP)	Février 2005
Convention de Minamata (CM) sur le mercure	26 Mars 2021
Programme National de Développement du Burundi (PND) :2018-2027	Juin 2018
Politique National de l'environnement révisé	2021
Code (Burundais)de l'eau	2012
Vision Burundi pays émergent en 2040 et pays développé en 2060	Juillet 2023

3.2 Lacunes et possibilités

Le Burundi a ratifié un grand nombre de conventions pertinentes mais leur mise en œuvre accuse des retards. La mise en œuvre de la phase opérationnelle 7 a connu des hauts et des défis. Au niveau des points forts, le programme a contribué à la réduction de la pauvreté et à l'inclusion sociale pour certaines communautés marginalisées, à la restauration de la fonctionnalité d'un certain nombre d'écosystèmes et au renforcement des capacités dans la gestion des projets.

Par contre, au niveau des points faibles et défis, le premier constat est que le programme n'est pas suffisamment vulgarisé au niveau local. En effet, l'existence de ce programme et ses priorités stratégiques restent méconnus par certains intervenants qui pourraient contribuer à la pérennisation et à la mise à



l'échelle de ses réalisations. Certaines personnalités physiques et morales impliquées dans la mise en œuvre n'avaient pas les compétences et capacités suffisante dans la mise en œuvre des projets subventionnés. Le faible niveau de coordination des intervenants dans le domaine de l'environnement expose le programme aux chevauchements ou duplication des actions avec d'autres. A part que les OSC du secteur de l'environnement ne sont pas nombreuses, elles ne sont pas dotées de stratégies de mobilisation des financements. De même, le suivi-évaluation des interventions n'est pas suffisant.

Les possibilités (mesures d'atténuation):

Il est important de ne pas embrasser des actions qui ne sont pas du ressort du programme national SGP

La mise en œuvre des actions de sensibilisation et de plaidoyer à différents niveaux pour permettre

- La mise en place des cadres d'échange d'expérience entre les intervenants du domaine et avoir des modèles à répliquer,
- Nomination des projets des partenaires aux prix internationaux,
- Renforcement des capacités des organisations subventionnées
- Mise en place d'un réseau de collaboration et de coordination des OSCE subventionnées

3.3 Priorités stratégiques du programme national du PMF/OP8

Tableau 2. Alignement du programme national du PMF sur les initiatives stratégiques du PMF/OP8 et les priorités/projets/programmes nationaux

Initiatives stratégiques du PMF/OP8 au niveau mondial	Priorités du programme national du PMF/OP8	Complémentarité du programme national du PMF avec le FEM, le PNUD et d'autres projets et programmes
Conservation communautaire des écosystèmes et des espèces menacés 1) Améliorer l'efficacité de la conservation et de la gestion de la biodiversité et des écosystèmes par le biais de systèmes de gouvernance équitables en reconnaissant et en respectant les droits des peuples autochtones et des communautés locales. 2) Améliorer les pratiques et les approches favorables à la biodiversité menée par les communautés, notamment la promotion de l'économie bleue (<i>p. ex. agriculture, pêche, foresterie, tourisme, infrastructures, etc.</i>) 3) Renforcer les actions menées par les communautés pour la protection des espèces menacées.	1) Améliorer l'efficacité de la gestion des aires protégées pour la conservation de la biodiversité (<i>Construction des infrastructures, aménagement des pistes, renforcement des capacités des communautés locales sur les AGR sur base des produits des terroirs au niveau des aires protégées</i>) 2) Protéger des lacs et rivières (<i>Lac Tanganyika et ses affluents, lacs du Nord, les rives de la rivière Kanyaru</i>) 3) Promouvoir des initiatives de développement de l'économie verte et de l'économie bleue 4) Restauration des espèces en disparitions (espèces autochtones, les plantes médicinales et mériphères,...)	Renforcement des pratiques de gouvernance visant la conservation de la biodiversité et l'accès aux services des écosystèmes pour les groupes vulnérables et marginalisés et les populations indigènes (PNUD);
Agriculture et pêche durables et sécurité alimentaire 1) Accroître l'efficacité et l'efficacité de l'ensemble de la production alimentaire et de la chaîne de valeur, y compris dans les écosystèmes vulnérables (<i>montagnes, écosystèmes insulaires, etc.</i>). 2) Accroître la diversification et l'amélioration des moyens d'existence. 3) Éliminer la déforestation de la chaîne d'approvisionnement et étendre la restauration des terres dégradées.	1) Développer une agriculture résiliente au changement climatique, garantissant la sécurité alimentaire, industrialisante, créatrice d'emploi et de richesse à tous les maillons de la chaîne de valeur. 2) Développer l'agroforesterie; l'agroécologie et la petite irrigation/irrigation collinaires, collecte des eaux pluviales 3) Reboisement à grande échelle des collines dénudées	■ Prévention de la dégradation des sols (PNUD) ■ Renforcement du changement de comportement, adoption de bonnes pratiques et promotion des moyens de production agricoles durables. (PNUD) ■ Restauration des forêts et des terres de forêts (PNUD) ■ Kirundo : Programme d'appui au développement de l'Irrigation mis en œuvre par COPED (<i>sur financement de l'Enabel</i>) ■ Programme national de reboisement appelé "EWE BURUNDI URAMBAYE"

Initiatives stratégiques du PMF/OP8 au niveau mondial	Priorités du programme national du PMF/OP8	Complémentarité du programme national du PMF avec le FEM, le PNUD et d'autres projets et programmes
Des coalitions locales et mondiales pour la gestion des produits chimiques et des déchets 1) Réduire et promouvoir les solutions de rechange à l'utilisation du mercure dans les mines d'or artisanales et à petite échelle. 2) Promouvoir la gestion des déchets plastiques et solides et l'économie circulaire. 3) Réduire/supprimer l'utilisation des produits chimiques dans l'agriculture. 4) Renforcer les coalitions locales et mondiales sur la gestion des produits chimiques, des déchets et du mercure.	1) Valoriser les déchets biodégradables en fertilisants et en énergies de substitution; 2) Valorisation des espèces envahissantes comme la Jacynthe d'eau et lantana camara, 3) Traiter les égouts. 4) Introduire un système de collecte des eaux des pluies au sein des établissements publics	Renforcement, à tous les niveaux, des capacités des institutions ciblées, des politiques et mécanismes de gestion durable des écosystèmes, des déchets, de mitigation, d'adaptation et de résilience de la Communauté (PNUD)
Renforcer l'inclusion sociale 1) Promouvoir des initiatives ciblées et inclusives. 2) Intégrer l'inclusion sociale dans tous les projets. (p. ex. femmes/filles, peuples autochtones, jeunes et personnes handicapées).	Renforcer l'inclusion sociale 1) Promouvoir des initiatives ciblées en faveur de l'inclusion sociale. 2) Intégrer l'inclusion sociale dans tous les projets. 3) Prioriser les financements qui renforcent les capacités des femmes, jeunes et peuples autochtones et les personnes à besoins spécifiques (personnes en situation de handicap)	▪ Appui à l'égalité genre et à l'effort de l'inclusivité par l'autonomisation des jeunes et des plus vulnérables incluant les minorités et les personnes vivant avec un handicap (PNUD) ▪ Appui à la mobilisation de la finance verte et innovante telle que les initiatives de développement sensibles au genre. (PNUD)
Gestion des connaissances (GC) 1) Saisir les connaissances et les leçons tirées des projets et des activités. 2) Améliorer les capacités des OSC/OCB. 3) Organiser des échanges Sud-Sud pour promouvoir le transfert de technologie et la reproduction des bonnes pratiques.	Gestion des connaissances 1) Saisir les connaissances et les leçons tirées des projets et des activités. 2) Améliorer les capacités des OSC/OCB. 3) Organiser des cadres d'échanges expériences entre les partenaires pour promouvoir le transfert de technologie et la reproduction/duplication des bonnes pratiques. 4) Communiquer les réalisations clés dans le réseaux des PMF-	▪ Partage d'expériences Sud-Sud (OCHA) ▪ Cartographie des risques au niveau national, Restauration des paysages et contribution à la prise en charge des populations affectées (OIM)

Initiatives stratégiques du PMF/OP8 au niveau mondial	Priorités du programme national du PMF/OP8	Complémentarité du programme national du PMF avec le FEM, le PNUD et d'autres projets et programmes
	<i>FEM et du PNUD pour le partage des bonnes pratiques au niveau mondiales et nommer les projets des partenaires aux prix internationaux (ex. Prix équateur)</i>	
Gestion, suivi et évaluation des résultats 1) Administrer la nouvelle stratégie de S&E dans la conception, la mise en œuvre et la prise de décision globale des programmes et projets de pays en utilisant des mécanismes participatifs.	Gestion, suivi et évaluation des résultats 1) Mettre en place une stratégie adapté de Suivi et évaluation dans la mise en œuvre des projets en utilisant des mécanismes participatifs.	Gestion axée sur les résultats (GAR), S&E incluant le développement des buts durables (PNUD)

4. PAYSAGES TERRESTRES ET MARINS PRIORITAIRES ET INITIATIVES STRATÉGIQUES DE L'OP8

4.1 Octroi de subventions dans les paysages terrestres marins prioritaires

a) Procédé de sélection des paysages terrestres et marins prioritaires

La sélection des paysages terrestres et marins a été opérée à l'issue de la consultation des structures décentralisées/déconcentrées des principales parties prenantes, des collaborateurs des gouverneurs de provinces. Ainsi le PNUD, le CNP, le cabinet du Ministère ayant l'environnement et l'agriculture dans ses attributions, des OSC, des OCB, des Directeurs des BPEA, des cadres des antennes provinciales de l'OBPE et de l'IGBU ont été associées à cette sélection. Une attention particulière a été accordée aux mesures prises pour garantir l'objectivité, la transparence et la participation la plus complète possible des parties prenantes concernées. Après avoir été informés sur les critères de sélection des paysages terrestres et marins, les parties consultées ont fait des propositions qui ont été analysées.

b) Paysages terrestres et marins choisis pour l'OP8

● Premier paysage : Paysage Butanyerera au nord du Burundi (Kirundo-Ngozi et Kayanza)

Selon la cartographie multirisque du Burundi, réalisée par l'OIM (2023), qui est une évaluation nationale des risques associés aux aléas les plus importants, notamment les pluies torrentielles, les inondations, les glissements de terrain, les vents violents et les tremblements de terre, la région de Butanyerera a été identifiée parmi les zones à haut risque. Ses résultats sont destinés à être utilisés pour améliorer la planification et la prise de décision en matière de gestion des risques de catastrophes, et pour soutenir la priorisation des investissements. Dans ce paysage se trouvent entre autres:

- ✓ **Les Paysages Aquatiques Protégés du Nord, PAPN (19.175 ha)**, à Kirundo, comprenant un système marécageux des 8 lacs du Nord du Burundi et confrontés à plusieurs défis et menaces tels que : i) le manque de carte, ii) un plan de gestion élaboré mais partiellement mis en œuvre, iii) l'insuffisance du personnel de surveillance, iv) la pêche illégale, v) des feux de brousse, vi) le braconnage, vii) des gestionnaires qui bénéficient de peu d'appui des autorités locales, viii) des zones tampon des lacs souvent envahies par des agriculteurs, ix) une réduction du rendement de la pêche dans les lacs, etc. dans la province de Kirundo, la commune de Busoni a la particularité d'avoir des personnes sans terre, dont des Batwa et des rapatriés.
- ✓ **Le Parc National de la Kibira (40.000 ha)** qui s'étend sur les provinces de **Kayanza**, Muramvya, Bubanza et Cibitoke. Ici, c'est la partie de Kayanza qui est concernée. Le parc est confronté à plusieurs défis et menaces tels que : i) La pression exercée par une population galopante et pauvre (recherche du bois tant d'énergie que de service), ii) la non implication des communautés dans sa gestion, iii) la faible coordination entre gestionnaires et partenaires pour définir ensemble les activités prioritaires, iv) l'urbanisation qui se développe autour du parc notamment à Bugarama, v) l'extraction minière, vi) la coupe du bambou, vii) les feux de brousse, viii) la faible maîtrise, par les gestionnaires, des questions des changements climatiques, etc.
- ✓ **L'actuelle commune de Ngozi** : qui comprend la localité de Ncamugani dont la canalisation des eaux a été mal conçue, et représente une menace des environs surtout les bas-fonds. Toutes les cultures des marais sont emportées. Le phénomène de ravinement est une autre menace surtout à Rusuguti où les

ménages ont été contraints de déménager. L'agglomération de Ngozi est aussi menacée par des déchets surtout en plastique qui absorbent trop d'oxygène.

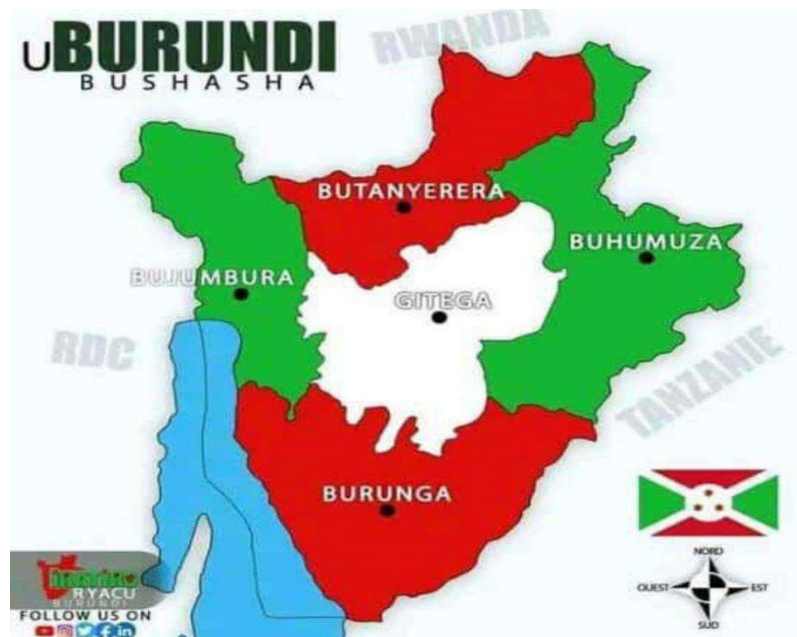
- ✓ **Le mont Mukinya** : qui sépare les provinces de Ngozi et Kayanza. Initialement protégé sous la 2^{ème} République, il est aujourd'hui dénudé alors que toutes les sources d'eau des environs partent de là. Tous les Batwa sans habitat vivent sur cette colline
- ✓ **L'actuelle commune Marangara** : elle compte 37 collines dont une abrite le mont Nyamugari dénudé et qui enregistre des feux de brousse toutes les années.

● **Deuxième Paysage : Paysage Burunga au sud du Burundi (Makamba, Rutana et Rumonge)**

Selon toujours la cartographie multirisque du Burundi, la région de Burunga est aussi une zone à haut risque. Dans ce paysage de Burunga, se trouvent entre autres :

- ✓ **Les Paysages Protégés de Makamba (8.500 ha)** à Makamba, confronté à plusieurs défis et menaces tels que : i) un personnel largement insuffisant quantitativement et qualitativement, ii) fonctionnement sans budget ni infrastructures de base, iii) une gestion qui se fait à tâtons à cause de l'absence de plan de gestion et de travail, iv) l'installation des ménages et des cultures, v) la déforestation, vi) le pacage du bétail, vii) les feux de brousse et le braconnage, etc.
- ✓ **La Réserve Naturelle de Monge (4.080 ha)** à Rumonge, confrontée à plusieurs défis et menaces tels que : i) une forte pression anthropique caractérisée par des installations des ménages et des cultures, ii) une déforestation et une dégradation à outrance, iii) une légitimité toujours contestée par les populations riveraines, iv) les questions des changements climatiques et des services écosystémiques non pris en compte dans la gestion, etc.
- ✓ **La Réserve forestière de Kigwena (586 ha)** à Rumonge, dont les principaux défis et menaces sont entre autres i) les populations pauvres installées autour de la réserve, ii) absence de partenaires dans la protection de cette réserve, iii) manque d'infrastructures ; iv) pollution des pêcheurs du Lac Tanganyika.
- ✓ **La chaîne d'Inanzerwe** (actuelle commune de Vugizo) est en cours d'être érigée en aire protégée. Le constat est que l'état de dégradation de la chaîne est alarmant. La biodiversité (plantes, animaux) est menacée. Les feux de brousse détruisent tout sur leur passage. L'état de la chaîne montagneuse appelle des actions de protection (reboisement) de grande envergure.
- ✓ **La rive/les plages du lac Tanganyika** : caractérisées par la montée des eaux du lac et les glissements de terrain en amont du lac (rivière Kirasa en commune Muhuta)
- ✓ **Le massif de Nkoma** : qui couvre 2/3 de la commune de Mpinga-Kayove, versant sur Giharo qui fait l'objet de défrichement illicite. A noter que, côté touristique, les sites historiques sont localisés dans deux zones à forte concentration à Nkoma dans la commune,
- ✓ **La rivière Musasa** : elle traverse les communes de Bukemba, Gitanga, Giharo et Rutana. Elle gonfle pendant la saison pluvieuse et fait des dégâts énormes dans les environs
- ✓ **Le mont Samvura** : situé en commune de Mabanda, le mont Samvura, du nom de la colline qui l'abrite, est dénudé et a besoin d'être reboisé. Kigabwe-Samvura est un site touristique protégé.

3. Carte des paysages terrestres et maritimes prioritaires



c) Initiatives stratégiques de l'OP8 dans les paysages terrestres et marins

Dans les paysages identifiés, des initiatives stratégiques seront mises en œuvre et coordonnées pour obtenir un impact plus important grâce à une approche multifocale/intégrée dans chacun des paysages terrestres et marins sélectionnés : i) Conservation communautaire du paysage terrestre, ii) accès aux ressources d'énergie à faible teneur en Carbone, iii) contribution aux plateformes mondiales de la gestion des connaissances.

d) Octroi de subventions en dehors des paysages terrestres et marins prioritaires

Les subventions en dehors des paysages terrestres et marins prioritaires seront de 30% du total des subventions. Pour les cibles en dehors des paysages prioritaires, le programme conservera son caractère flexible. Ces subventions seront allouées aux projets suivants :

- Inclusion des peuples autochtones et autres catégories vulnérables dans la protection de l'environnement,
- Promotion des énergies renouvelables,
- Gestion des déchets dans les agglomérations (Biogaz)

La transition vers la croissance verte protégera les moyens de subsistance et stimulera l'innovation. Le PMF s'efforcera davantage de promouvoir l'innovation par le biais de ses projets. Dans les différents projets, le programme favorisera l'utilisation des produits locaux en vue de promouvoir l'appropriation locale et la pérennisation des acquis. Par exemple, l'utilisation des sachets biodégradables dans les pépinières, à base des produits locaux comme les écorces de bananiers etc. Dans ce cas, les fonds profitent aux communautés. L'innovation sera aussi : a) l'utilisation des matériaux non conventionnels (comme la fabrication des pavés à partir des matières en plastique et la fabrication des briques à partir de la terre rouge et non l'argile); b) la conception des projets regroupant des jeunes formés et des jeunes illettrés.

4.2 Plateformes de dialogue OSC-gouvernement-secteur privé

Dans le but de consolider le lien nécessaire entre les OSCE et le Gouvernement, un projet sur les cadres formels de dialogue entre le Gouvernement et les OSCE environnementales avait été financé au cours d'OP6. Malheureusement, les cadres n'ont pas fonctionné au cours d'OP7. Les plateformes sont donc à relancer.

4.3 Promouvoir l'inclusion sociale, notamment l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Dans les paysages terrestres et/ou marins sélectionnés, les femmes, les peuples autochtones et les jeunes seront priorisés dans la mise en œuvre des actions subventionnées afin de contribuer à leur relèvement en termes de moyens de subsistances tout en renforçant leurs capacités et en les engageant dans la sauvegarde de l'environnement. A titre d'illustration, à Kirundo, certaines femmes dépendent du PAPN pour leur bois de chauffage et de leur époux pour les autres besoins familiaux.

Pour tous les projets à mettre en œuvre aux paysages prioritaires, la promotion de l'autonomisation des communautés en général, et des femmes/des jeunes/peuples autochtones en particulier et la promotion de la participation des personnes handicapées dans la programmation et les projets du portefeuille national seront pris en compte. Des approches relatives à cette inclusion seront vulgarisés dans le cadre de l'accompagnement et renforcement des organisations locales.

4.4 Gestion des connaissances

Pour saisir, partager et diffuser les leçons apprises et les bonnes pratiques identifiées dans le cadre du portefeuille national de projets du PMF avec la société civile, le gouvernement, le secteur privé et d'autres parties prenantes concernées, le programme produira des vidéos qu'il postera sur le site du PNUD et diffusera les bonnes pratiques à travers les canaux du PNUD et autres plateformes de communication nationale. Il sera mis en place un Cadre d'Apprentissage alimenté progressivement par la collecte de données sur les changements dus aux actions du Programme dans le cadre de la capitalisation.

5. PLAN DE COMMUNICATION

L'objectif du plan de communication du programme national du PMF est de promouvoir une meilleure compréhension des questions liées à l'environnement mondial et au développement durable. Il s'agira de communiquer avec les principales parties prenantes et les OSC et dans les paysages sélectionnés pour promouvoir la participation, établir des relations et favoriser les partenariats, ainsi que pour articuler la contribution du PMF aux priorités nationales, à la programmation du FEM et aux stratégies du PNUD.

Dans ce cadre, des articles sur les réalisations des projets en cours de mise en œuvre ainsi que des activités phares seront rédigés et publiés sur les plateformes de communication du PNUD ainsi que dans les magazines (*comme Magazine JIMBERE, INGOMAG, etc.*) et les radios (surtout les radios communautaires accessibles dans les paysages concernés). Des campagnes de sensibilisation communautaire seront aussi mise en œuvre par les partenaires du PMF chacun dans son domaine thématique. Les partenaires et les membres du CNP pourront également contribuer à la diffusion de ces résultats sur leurs pages ou réseaux.

6. PLAN DE MOBILISATION DES RESSOURCES ET DE PARTENARIAT

Les ressources financières de la 7^{ème} phase du programme se sont révélées insuffisantes. C'est une raison de mettre un accent sur la mobilisation des ressources lors de la 8^{ème} phase. Il importe d'explorer les différentes possibilités de maximiser la mobilisation des financements.

Comme l'approche retenue est celle des paysages terrestres et marins, la mobilisation des ressources passera par la vulgarisation de cette approche. Le CNP et les OSC vont contribuer dans cette effort de mobilisation des ressources.

a) Cofinancement en espèces et en nature garanti et prévu

Au niveau des paysages terrestres et marins sélectionnés et des projets, les ressources financières garanties sont constituées des fonds CORE et fonds STARS déjà endossés auprès du FEM pour la mise en œuvre des initiatives à travers le PMF/FEM. Toutefois, certaines initiatives peuvent être cofinancés par le PNUD dans le cadre de la coordination programmatique, étant donné que la mise en œuvre de la 8ème Phase opérationnelle sera entièrement confiée au PNUD. Le PMF pourra aussi profiter des plate-formes de mobilisation des fonds afin d'accorder à une quote-part des fonds spécifiques comme les fonds pour les peuples autochtones, les jeunes, les femmes rurales, les personnes handicapées, etc. Dans le cadre de la mise en œuvre des projets subventionnés, chaque organisation prétendant au financement devra allouer un co-financement en monnaie et/ou en nature supérieur ou égal au montant de la subvention demandée.

b) Opportunités de cofinancement

Il n'existe pas encore de mécanismes de collaboration avec d'autres Programmes autour du cofinancement. Ce mécanisme sera à établir. Il sera mis en place des mécanismes de cofinancements à travers la collaboration avec d'autres programmes ou projets du PNUD, la mobilisation des fonds spécifiques aux peuples autochtones, les femmes rurales, les jeunes, les personnes handicapés. Il y a aussi des possibilités, pour le PMF, de servir de mécanisme de mise en œuvre d'autres projets et programmes.

7. OPPORTUNITÉS DE PARTENARIAT

Pour ce qui est du développement du partenariat, une cartographie des donateurs potentiels locaux et internationaux ainsi que les organisations locales œuvrant dans les domaines clés du PMF sera effectué. Dans la mise en œuvre de ses actions, les organisations subventionnées par le PMF travailleront en étroite collaboration avec OBPE, BPEAE et DGREA ainsi que l'administration à tous les niveaux. Même si les fonds ne vont pas directement au PMF, cela fait partie de la mobilisation des ressources, étant donné que le flux de ressources vers les parties prenantes du PMF augmente grâce à son soutien.

8. PLAN DE GESTION DES RISQUES

Tableau 3. Description des risques identifiés dans l'OP8

Description des risques identifiés	Degré de risque	Probabilité du risque	Mesure d'atténuation des risques prévue
Risque politique : instabilité politique dans la période électorale.	Moyen	Moyen	Sensibilisation des différentes parties prenantes sur le caractère apolitique du PMF et collaboration avec l'administration
Risque financier : Budget de OP8 insuffisant au regard des besoins dans le pays et lenteur dans le déblocage des fonds	Elevé	Elevé	Renforcement de la mobilisation des fonds

Description des risques identifiés	Degré de risque	Probabilité du risque	Mesure d'atténuation des risques prévue
Risque de créer un biais dans l'identification des bénéficiaires	Moyen	Elevé	Rendre indispensable l'implication des communautés dans toutes les phases des projets subventionnés
Risque de gestion : collaboration insuffisante de l'administration et faibles capacités de gestion des OSCE	Elevé	Elevé	Renforcement des capacités et mise en réseaux des OSCE partenaires
Multiplicité des approches des différents intervenants (confusions)	Elevé	Elevé	S'assurer que nos partenaires utilisent des approches validées et reconnus par les institutions habilitées
Non appropriation des projets par les parties prenantes clés	Elevé	Moyen	Renforcement des capacités des partenaires sur les approches de gestion des parties prenantes
Risques climatiques : conditions climatiques extrêmes	Elevé	Elevé	Vulgarisation des essences forestières résistantes à la sécheresse et aménagement intégré des bassins versants incluant le reboisement et les dispositifs de lutte anti-érosives

9. PLAN DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

9.1 Approches de suivi aux niveaux des projets et du pays

Les OSCE ayant reçu les financements sont redevables de la mise en œuvre effective en étroite collaboration avec l'équipe de coordination du PMF. A la fin de chaque phase, l'OSCE donnera un rapport déroulant ses réalisations en références aux résultats attendus du projets figurant également dans le mémorandum d'accord entre l'OSCE et le PMF/FEM. Ce rapport devra aussi être accompagné des justificatifs des dépenses effectués selon les formats et pièces justificatives exigés. Un membre de l'équipe de Coordination nationale accompagné d'un membre du comité de pilotage ayant l'expertise dans le domaine d'action de l'OSCE vont effectuer une descente de terrain pour vérifier l'exactitude des réalisations rapportés, donner des observations à l'OSCE et vérifier l'implication des différentes parties prenantes du programmes sur terrain. Pour les organisations communautaires notamment celles des femmes rurales et/ou des groupes autochtones ayant des capacités limitées dans la gestion des fonds, une stratégie d'encadrement par une ONG locale plus expérimenté sera mise en œuvre afin de permettre une participation effective des communautés bénéficiaires et un cadre pratique d'apprentissage et d'échange expérience.

Tableau 4. Plan de suivi-évaluation au niveau du programme national

Activités de S&E	Objectif	Parties responsables	Source du budget	Calendrier
Élaboration de la stratégie nationale du	Cadre d'action comprenant l'identification des	CN, CNP, parties prenantes nationales, bénéficiaires	FEM	Juillet 2024

Activités de S&E	Objectif	Parties responsables	Source du budget	Calendrier
programme (SNP)	projets communautaires			
Dans le cadre des réunions du CNP, examen continu des résultats et de l'analyse des projets. Cela comprend un examen annuel de la SNP.	Évaluer l'efficacité des projets, du portefeuille de pays, de l'apprentissage et de la gestion adaptative	CN, CNP, Bureau de pays du PNUD. Les délibérations finales ont été partagées/analysées avec les collègues du CPMT.	Budget de fonctionnement PMF	Au moins deux réunion par an
Enquête du rapport annuel de suivi ²	Permettre un établissement de rapports efficace au CPMT et au FEM. Il sert d'outil principal pour enregistrer et présenter analytiquement les résultats aux donateurs.	CN/PA en étroite collaboration avec le CNP. Le CPMT fournit un appui technique d'orientation et reçoit la soumission finale des pays pour des actions supplémentaires.	Temps du personnel	Une fois par an en juin-juillet
Revue du portefeuille de pays	Saisie des résultats méthodologiques du portefeuille à un moment donné afin de noter les changements au niveau de l'impact ainsi qu'une adoption plus large. L'objectif est d'appuyer la présentation de rapports aux intervenants, l'apprentissage et le soutien à	CN, CNP	La subvention de planification du PMF pour engager des consultants peut être utilisée pour entreprendre l'examen de l'impact des cycles opérationnels précédents et utiliser les leçons pour l'élaboration et la mise en œuvre de la SNP de l'OP8. On peut s'attendre à un soutien technique mondial en matière de S&E	Une fois par phase opérationnelle

² Il est obligatoire de présenter en temps opportun des rapports de qualité au niveau national dans le cadre du processus de suivi annuel. En tant que programme mondial, il permet au CPMT d'établir des rapports agrégés pour le FEM, le PNUD et d'autres parties prenantes.

Activités de S&E	Objectif	Parties responsables	Source du budget	Calendrier
	l'élaboration et à la mise en œuvre stratégiques de la SNP.			
Base de données PMF	Garantir l'enregistrement de tous les apports du projet et du programme de pays dans la base de données du PMF.	CN, PA	Temps du personnel	Tout au long de la phase opérationnelle. Assurer l'assurance de la qualité et l'achèvement des données avant le cycle annuel de surveillance (de mai à juin de chaque année).
Audit	Veiller au respect des règles et normes de mise en œuvre et de gestion du projet.	Auditeurs externes/indépendants. CN/PA pour fournir le soutien nécessaire.	Budget de fonctionnement global	Annuellement pour des pays sélectionnés sur la base d'une évaluation des risques

9.2 Cadre de résultats de la SNP

Tableau 5 : Cadre de résultats de la Stratégie nationale du programme de l'OP8 du PMF

Liste des objectifs de développement durable auxquels la SNP contribuera.

- 1) **Objectif 1** : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
- 2) **Objectif 2** : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
- 3) **Objectif 3** : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges
- 4) **Objectif 5** : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- 5) **Objectif 6** : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau
- 6) **Objectif 7** : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable
- 7) **Objectif 9** : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation
- 8) **Objectif 11** : Villes et les établissements humains ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables
- 9) **Objectif 12** : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables
- 10) **Objectif 13** : Mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- 11) **Objectif 14** : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
- 12) **Objectif 15** : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, lutter contre la désertification
- 13) **Objectif 17** : Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Synergie avec le descriptif de programme de pays (DPP) du PNUD :

- 1) Politiques nationales et mécanismes renforcées pour la mitigation, l'adaptation la résilience de la communauté au changement climatique,
- 2) Accès équitable à l'énergie renouvelable élargie aux communautés ciblées tirant avantage aux innovations technologiques,
- 3) Nombre d'emplois créés pour les jeunes et femmes entrepreneurs,
- 4) Nombre d'institutions, de politiques/stratégies mis en place/renforcées pour la diversification économiques incluant l'économie verte et l'économie bleue.

Objectif du programme PMF/OP8 : Faire participer les OSC/OCB locales dans des approches des paysages terrestres et marins, en leur donnant accès à la connaissance et à l'information, en leur donnant les moyens d'apprendre par la pratique, en développant leurs compétences, et en leur fournissant une assistance technique et des subventions pour des interventions qui améliorent le bien-être et les conditions socio-économiques et génèrent des effets positifs sur l'environnement mondial.

1 Initiatives stratégiques de la SNP de l'OP8 du PMF	2 Indicateurs et objectifs de la SNP	3 Moyens de vérification
Initiative stratégique 1 : Conservation communautaire des écosystèmes et des espèces menacés 1) Améliorer l'efficacité de la gestion des aires protégées pour la conservation de la biodiversité (<i>Délimitation, construction des infrastructures, aménagement des pistes, renforcement des capacités des conservateurs et eco-gardes</i>) 2) Protéger des lacs et rivières (<i>Lac Tanganyika, lacs du Nord, rivière Rusizi</i>) 3) Promouvoir des initiatives de développement de l'économie verte et de l'économie bleue	❖ Objectifs ■ Mettre un place un système de protection communautaire et de viabilisation des aires protégées ; ■ Restauration des espèces en disparitions (espèces autochtones, les plantes médicinales et méfifères,...) ; ■ Contribuer à la protection du Lac Tanganyika et ses affluents, les lacs du nord et les rives de la rivière Kanyaru. ■ Promouvoir le développement de l'économie verte et économie bleue ❖ Indicateurs ▪ 30 actions visant la restauration de la biodiversités et protection des aires protégées ▪ 5 actions visant la protection du lac Tanganyika et ses afluents, ▪ 5 actions sur la protection des lacs du Nord et les rives de la rivière Kanyaru ▪ 30 initiatives de développement de l'économie verte au tour des aires protégées et de l'économie bleue dans les zones riveraines des lacs;	➢ Rapports de l'OBPE ➢ Rapports de l'Autorité du Lac Tanganyika ➢ Rapports individuels sur les projets établis par les équipes de pays du PMF ➢ Variables de comparaison pour l'évaluation de référence ➢ Rapport de suivi annuel (AMR), base de données mondiale du PMF ➢ Examen du programme national
Initiative stratégique 2 : Agriculture et pêche durables et sécurité alimentaire renforcées	❖ Objectifs ▪ Restaurer des terres et des écosystèmes,	

1 Initiatives stratégiques de la SNP de l'OP8 du PMF	2 Indicateurs et objectifs de la SNP	3 Moyens de vérification
1) Développer une agriculture résiliente au changement climatique, garantissant la sécurité alimentaire, industrialisante, créatrice d'emploi et de richesse à tous les maillons de la chaîne de valeur. 2) Développer la petite irrigation et l'agroforesterie 3) Reboiser les collines dénudées à grande échelle (<i>Poursuivre le programme "EWE BURUNDI URAMBAYE"</i>)	▪ Appuyer la création des unités de transformation des produits agricoles ▪ Créer de petite irrigation/irrigation collinaire et un système de collecte des eaux des plus; ▪ Reboiser des collines dénudées ❖ Indicateurs ▪ 30 initiatives réalisés au tours des aires protégées visant 100 hectares de terres et d'écosystèmes en cours de restauration ▪ 5 partenariats pour faire progresser l'agriculture et la sécurité alimentaire ▪ 25 unités de petite irrigation créées	➢ Rapports des BPEAE ➢ Rapports individuels sur les projets établis par les équipes de pays du PMF ➢ Rapports des créateurs des unités de transformation ➢ Variables de comparaison pour l'évaluation de référence ➢ Rapport de suivi annuel (AMR), base de données mondiale du PMF ➢ Examen du programme national
Initiative stratégique 3 : Coalitions de gestion des produits chimiques et des déchets au niveau local et mondial 1) Valoriser la fraction fermentescible des déchets urbains avec la production du compost et du biogaz. 2) Produire du biogaz à partir des déchets organiques provenant de l'extraction d'huile de palme, la transformation des déchets, surtout en plastiques, en paves écologiques, la réutilisation des déchets et la transformation de la jacinthe d'eau en objet d'art, 3) Traiter les égouts. 4) Faire un choix judicieux des intrants chimiques utilisés en agriculture.	❖ Objectifs ▪ Valoriser les déchets et les espèces envahissantes ▪ Traiter des égouts ▪ Promouvoir une agriculture résiliente, écologique et durable ❖ Indicateurs ▪ 100.000 tonnes de déchets et espèces envahissantes valorisés et transformés de manière durable ▪ Utilisation à 80% de l'engrais organique au niveau des communautés cibles des microsubventions ▪ 80% des membres des communautés cibles connaissent les bonnes pratiques agroécologiques.	➢ Rapports de du Ministère de l'environnement, l'agriculture et l'élevage ➢ Rapports individuels sur les projets établis par les équipes de pays du PMF ➢ Variables de comparaison pour l'évaluation de référence ➢ Rapport de suivi annuel (AMR), base de données mondiale du PMF ➢ Examen du programme national
Initiative stratégique 4 : Renforcer l'inclusion sociale 1) Promouvoir des initiatives ciblées en faveur de l'inclusion.	❖ Objectifs ▪ Elaborer des projets qui démontrent des modèles de participation (a) des peuples	

1 Initiatives stratégiques de la SNP de l'OP8 du PMF	2 Indicateurs et objectifs de la SNP	3 Moyens de vérification
2) Intégrer l'inclusion sociale dans tous les projets. 3) Prioriser les financements qui renforcent les capacités des femmes, jeunes et groupes minoritaires et/ou marginalisés	autochtones, (b) des jeunes et (c) des personnes handicapées et (d) des femmes. ▪ Accorder des subventions avec un soutien ciblé pour les femmes ou les groupes de femmes ▪ Accorder des subventions à des jeunes ou les groupes dirigés par des jeunes ▪ Accorder des subventions à des groupes de peuples autochtones ❖ Indicateurs ▪ Tous les projets subventionnés démontrent des modèles de participation (a) des peuples autochtones, (b) des jeunes et (c) des personnes handicapées. ▪ 10 subventions avec un soutien ciblé pour les femmes ou les groupes de femmes ▪ 10 subventions avec un soutien ciblé pour les jeunes ou les groupes dirigés par des jeunes ▪ 10 subventions avec un soutien ciblé pour les groupes de peuples autochtones	➤ Rapports individuels sur les projets établis par les équipes de pays du PMF ➤ Variables de comparaison pour l'évaluation de référence ➤ Rapport de suivi annuel (AMR), base de données mondiale du PMF ➤ Examen du programme national
Initiative stratégique 5 : Suivi et évaluation et gestion des connaissances 1) Administrer la nouvelle stratégie de S&E dans la conception, la mise en œuvre et la prise de décision globale des programmes et projets de pays en utilisant des mécanismes participatifs. 2) Partager les connaissances et les leçons tirées des projets et des activités. 3) Améliorer les capacités des OSC/OCB. 4) Organiser des échanges Sud-Sud pour promouvoir le transfert de technologie et la reproduction des bonnes pratiques. 5) Actualiser les connaissances scientifiques sur les espaces naturelles.	❖ Objectifs ▪ Renforcer les capacités des organisations ▪ Vulgariser les bonnes pratiques ▪ Répliquer et mettre à échelle les innovations ❖ Indicateurs ▪ 1 projets de renforcement des capacités pour accompagner la mise en œuvre d'autres microsubventions; ▪ 100 OSC/OCB renforcées ▪ 2 cadres d'échanges sud-sud pour promouvoir le transfert de technologie et la reproduction des bonnes pratiques. ▪ 5 connaissances scientifiques actualisées sur les espaces naturelles.	➤ Rapports des OSC/OCB impliquées ➤ Rapports individuels sur les projets établis par les équipes de pays du PMF ➤ Variables de comparaison pour l'évaluation de référence ➤ Rapport de suivi annuel (AMR), base de données mondiale du PMF ➤ Examen du programme national

10. APPROBATION DU COMITE NATIONAL DE PILOTAGE

 **FEM** FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL
POUR INVESTIR DANS NOTRE PLANÈTE

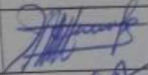
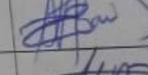
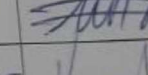
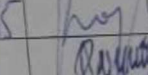
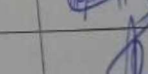
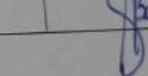
 The GEF
Small Grants
Programme

 UN
DP

FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL
PROGRAMME DES MICRO-FINANCEMENTS/ PNUD (FEM/PMF/PNUD)

OP7, Réunion du Comité de Pilotage, pour la validation du document CPS de la 8^e phase opérationnelle

Gitega, le 30/07/2024 : Liste des présences

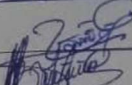
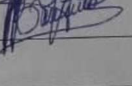
N°	Nom et Prénom	Institution	Fonction	Téléphone	Signature
1	NIKIZA Alexis	APRN/BERB	DB	77916628	
2	NTAWEMBARIRA Melchior	ABRETEMENTAIRE	P.R	617358809	
3	Hon. Vital BAMBAZE	UNIPROGA	Directeur	75927514	
4	NIKURUMANA J. Francine	DGEREA	Directeur	69686239	
5	Ind. KAGARI	SGP/GEF	PA	676268085	
6	NYOROBEKA Felicien	MINERAGRIE	Conseiller consultatif	69125609	
7	NYANSORO Epipode	Global Vision for Local development	Délégué	79117164	
8	Jean Baptiste Nyumaseko	Pnud	Coordinateur de projet	79.974.711	



 **fem** FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL
POUR INVESTIR DANS NOTRE PLANÈTE

 The GEF
Small Grants
Programme



N°	Nom et Prénom	Institution	Fonction	Téléphone	Signature
9	MBONERANE Albert	ACVE	chargé des Relations Publiques	22273555	
10	Primo MAKENZE	AGJB	Coord. Nat.	79868885	
11	Isperance BIGIRIHANA	PMF-FEM	Coord. Nat.	79883213	
12					
13					
14					
15					
16					